

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121.10 du code général des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira le

**Jeudi 2 avril 2026 à 20 heures 30,**

A la mairie, salle du Conseil Municipal

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal - Séance du 21 mars 2026
2. Fixation du nombre d'administrateurs du Conseil d'Administration du CCAS
3. Election des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS
4. Commissions Municipales – Composition
5. Désignation du représentant de la commission communale de sécurité
6. Commission d'Appel d'offre - élection des membres
7. Délégués de la Commune dans divers organismes et syndicats - Désignation
8. Travaux pour la réfection du mur de soutènement situé au droit du 9a rue de la Gare -  
Signature d'une convention
9. Finances - Contribution financière aux travaux de raccordement électrique du 143 boulevard de  
Pontoise
10. Cession de la parcelle AB 1081
11. Décisions du Maire
12. Questions diverses

Le Maire,  
Vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération Val Parisis



Philippe AUDEBERT